RCS : SOISSONS
Code greffe : 0203

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SOISSONS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00148
Numéro SIREN : 454 069 477
Nom ou dénomination : BIOLABO GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 18/04/2023 sous le numéro de dépôt 787

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
SOISSONS

76 rue Saint-Martin
02200 Soissons
Tél : 03 23 53 04 82
contact@greffe-tc-soissons.fr

DELOITTE SOCIETE D'AVOCATS
6 place de la Pyramide
92908 Paris la Defense Cedex

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : BIOLABO GROUP

Numéro RCS : 454 069 477
Numéro Gestion : 2004B00148

Forme Juridique : Société par actions simplifiée
Adresse : 4 rue de Vauxcéré
02220 Vauxtin

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/08/2022
Durée de l'exercice : 12 mois
Comptes annuels déposé le : 17/04/2023
Sous le numéro : 787

Délivré à Soissons le 18 avril 2023

Le Greffier,



--

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050 SD 2022

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — 1 | 2

Adresse de l'entreprise : 4 RUE DE VAUXCERE 02220 VAUXTIN — Durée de l'exercice précédent : 1 | 2

Numéro SIRET : 4 5 4 0 6 9 4 7 7 0 0 0 2 3 — Néant ☐

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le : 3 1 / 0 8 / 2 0 2 2 — Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ — Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	228 725	AK 212 812	5 913
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ — Immobilisations corporelles	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 283	AS 2 283	
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 412	AU 1 026	386
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ — Immobilisations financières	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	7 309 320	CV 500 000	6 809 320
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	63 150	BI	63 150
	TOTAL (II)	BJ	7 594 880	BK 716 121	6 878 759
ACTIF CIRCULANT — Stocks	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — Créances	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	295 005	BY	295 005
	Autres créances (3)	BZ	442 381	CA	442 381
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	10 550	CG	10 550
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 311	CI	2 311
	TOTAL (III)	CJ	750 247	CK	750 247
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8 345 127	LA 716 121	7 629 006

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Classe de réserve de propriété * : marchandises : — Stocks : — Créances :

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2022 - Etat préparatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 SD 2022

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 6 462)	DA	6 462
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	4 173 738
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	60
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants : EJ)	DG	380 746
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	283 573
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	4 852 100
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	659 [illegible]
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	216
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	28 469
	Dettes fiscales et sociales	DY	50 888
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	2 038 277
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	2 776 906
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EF	7 629 305

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EE	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 638 310
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	16 197

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Expert-comptables - janvier 2022 - Etat non personnalisé

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	260 502	FH	55 464	FI	315 966	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	260 502	FK	55 464	FL	315 966	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	7 503	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	323 470	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	82 801	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	14 594	
	Salaires et traitements *					FY	27[illegible] 651	
	Charges sociales (10)					FZ	116 458	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	14 732	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	7	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	503 243	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	(179 773)	
OPÉRATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	450 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 797	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	454 797	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	40 065	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	40 065	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	414 732	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	237 959	

(1) (2) (3) (4) Voir tableau n° 2053. * Des explications concernant cette rubrique seront fournies dans le tableau n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 - Etat préparatoire

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HF	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HE	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	(50 614)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	778 267
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	489 694
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	288 573

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IG	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 *octies*)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	AT	7 503
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 — obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 — Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7), et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges concernées	Produits concernés

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts comptables (janvier 2022) - Etat préparatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054-SD 2022

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Néant : *

Ne pas reporter le montant des centimes

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant de mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			KD	218 715	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants 19	KJ		KK		KI	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	2 283	KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	1 412	LC		LD	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III			LN	3 695	LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations			8U	7 309 320	8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés			IP		IR		IS	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières			IT	63 150	IU		IV	
FINANCIÈRES	TOTAL IV			LQ	7 372 470	LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	7 594 680	ØH		ØJ	

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virement de poste à poste 1		Diminutions : par cessions, mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			IO		LV		LW	218 715	IX	218 715
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	2 283	ML	2 283
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	1 412	MU	1 412
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III			IY		NG		NH	3 695	NI	3 695
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations			IØ		ØX		ØY	7 309 320	ØZ	7 309 320
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	63 150	2G	63 150
FINANCIÈRES	TOTAL IV			I3		NJ		NK	7 372 470	2H	7 372 470
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	7 594 880	ØM	7 594 880

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : Etat préparatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2022

Exercice N clos le 31082022

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Néant [X]

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice			
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238*bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE ..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 - Etat préparatoire.

formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥ AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 SD 2022

Désignation de l'entreprise SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE	198 550	PF	14 262	PG		PH	212 812	
TOTAL I		RK	198 550	RM	14 262	RN		RO	212 812	
Terrains		PJ		PL		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 283	QA		QB		QC	2 283	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements aménagements divers	QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	556	QM	471	QN		QO	1 026	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL II		QU	2 839	QV	471	QW		QX	3 309	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		VN	201 389	VP	14 732	VQ		VR	216 121	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général (NP + NQ + NR)		NW		Total général (NS + NT + NU)		NY			Total général (NW − NY)		NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			ZO		ZS	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2022 : Etat préparatoire

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A I) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	– corporelles	6E		6F		6G		6H	
	– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	titres de participation	9U	500 000	9V		9W		9X	500 000
	– autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	500 000	TY		TZ		UA	500 000
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	500 000	UB		UC		UD	500 000
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE		UF			
	– financières			UG		UH			
	– exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du CGI. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 - Etat préparatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2022

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Néant * :

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	CL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	63 150	UV		UW	63 150
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	295 005		295 005		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques : Impôts sur les bénéfices	VM	59 894		59 894		
	État et autres collectivités publiques : Taxe sur la valeur ajoutée	VB	29 610		29 610		
	État et autres collectivités publiques : Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques : Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	352 877		352 877		
	Charges constatées d'avance	VS	2 311		2 311		
	TOTAUX	VI	802 846	VU	739 696	VV	63 150
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	16 497	16 497		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	642 558	503 962	138 596	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	28 469	28 469		
Personnel et comptes rattachés		8C	14 323	14 323		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	26 146	26 146		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	4 872	4 872		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 547	5 547		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8I				
Groupe et associés (2)		VI	216	216		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 038 277	2 038 277		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	2 776 906	VZ 2 638 310	138 596	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	216
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	439 555			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2022 - Etat préparatoire

UMA - DECOUPAGE EMBOUTISSAGE TOLERIE
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : Route de Rassy - Zone industrielle, 02470 NEUILLY ST FRONT
316 842 012 RCS SOISSONS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 28 NOVEMBRE 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 mai 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mai 2022 s'élevant à 166 438,72 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 166 438,72 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 251 837,77 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme

Le Président
Nicolas MARTIN



LA
COMPAGNIE
DES **COMPTES**
Expertise comptable Audit

Béatrice DEVEAUX
Jean-Pierre PONSART
Nelly LEROUX
Christophe OBRECHT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SOISSONS
Registre du Commerce et des Sociétés
76, rue Saint Martin
02200 SOISSONS

NOISY LE GRAND, le 12/04/2023

Concerne : **UMA**
Comptes annuels au 31/05/2022

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci joints aux fins de dépôt, les documents suivants :

- L'affectation du résultat 2022,
- Les comptes annuels 2022,

Vous trouverez également ci-joint un chèque d'un montant de **48,18 euros** correspondant aux frais de dépôt.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Service Juridique
☏ 01.43.04.83.74

SITE DE NOISY LE GRAND
[illegible]
Tel 01 43 04 2[illegible]
info@[illegible]

SITE D'ANTONY
[illegible]
Tel 01 42 3[illegible]
info@[illegible]

BIOLABO GROUP
Société par actions simplifiée
au capital de 6 441,44 euros
Siège social : 4 rue de Vauxcéré
02220 VAUXTIN

454 069 477 RCS SOISSONS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 FEVRIER 2023

Résolution votée d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 août 2022 s'élevant à 288 573 euros de la manière suivante :

Bénéfice net comptable de l'exercice ***288 573 euros***

A titre de ***dividende prioritaire 1er rang*** 51 730 euros
Soit 0,50 euro pour chacune des 103.460 actions de préférence ADP2017 bénéficiant d'un droit à dividende prioritaire au titre du contrat d'émission des BSA du 27 décembre 2017.

A titre de ***dividende prioritaire 2nd rang*** 39 000 euros
Soit 1 euro pour chacune des 39.000 actions de préférence ADP2021 bénéficiant d'un droit à dividende prioritaire de second rang au titre de l'article 8.2 des statuts

Le solde ***197 843 euros***

En totalité au compte « ***Autres réserves*** » lequel est ainsi porté à 578 589 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 4 761 370 euros pour un capital social de 6 441,44 euros.

Le dividende prioritaire 1er rang sera mis en paiement dès l'adoption de la résolution par l'assemblée générale, par crédit du compte courant ouvert au nom de l'associé titulaire des 103.460 actions de préférence ADP2017.

Le dividende prioritaire 2nd rang sera mis en paiement dans les délais légaux après déduction du prélèvement forfaitaire obligatoire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

JFC

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 39 000 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 51 730 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	Dividende brut	**Eligible à la réfaction de 40 %**	**Non éligible à la réfaction de 40 %**
Ex clos le 31.08.2019	51 730 €	-	51 730 €
Ex clos le 31.08.2020	61 730 € (dont 51 730 € de dividende prioritaire)	10 000 €	51 730 €
EX clos le 31.08.2021	90 730 € (dividendes prioritaires de rang 1 et rang 2)	39 000 €	51 730 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 février 2023

Cette résolution est adoptée à la majorité de 1.430.899 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 72.000 voix s'étant abstenue.

Certifié conforme
Le Président
Jean-François CHARPENTIER

JFC

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Copie certifiée conforme

BIOLABO GROUP
Société par Actions Simplifiée
au capital de 6 441 €

Les hautes Rives
02160 MAIZY

Exercice clos le 31 août 2022

Grant Thornton
Société par Actions Simplifiée
d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris - Ile de France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
9 rue de Pouilly
51100 REIMS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Société BIOLABO GROUP

Exercice clos le 31 août 2022

Aux Associés de la société **BIOLABO GROUP**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **BIOLABO GROUP** relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés à l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Reims, le 10 février 2023

Le Commissaire aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Mallory Desmettre
Associé

Bilan : l'actif

	Bilan au 31/08/2022			31/08/2021
	Brut	Amort prov	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
▪ **Immobilisation incorporelles**				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	218 715	212 812	5 903	20 165
Avances & acomptes sur immo. incorporelles				
▪ **Immobilisation corporelles**				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel & outillage industriels	2 283	2 283		
Autres immobilisations corporelles	1 412	1 026	386	856
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres Participations	7 309 320	500 000	6 809 320	6 809 320
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	63 150		63 150	63 150
Total actif immobilisé	*7 594 880*	*716 121*	*6 878 758*	*6 893 491*
Actif circulant				
▪ **Stocks**				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
▪ **Avances & acomptes versés / commande**				
▪ **Créances**				
Clients et comptes rattachés	295 005		295 005	313 085
Autres créances				
Fournisseurs débiteurs	18		18	
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices	59 894		59 894	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	29 610		29 610	16 961
Autres	352 859		352 859	352 462
Capital souscrit et appelé, non versé				
▪ **Divers**				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	10 550		10 550	56 554
▪ **Comptes de régularisation**				
Charges constatées d'avance	2 311		2 311	4 977
Total de l'actif circulant	*750 247*		*750 247*	*744 039*
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	*8 345 127*	*716 121*	*7 629 005*	*7 637 530*

Bilan : le passif

	Bilan arrêté au	
	31/08/2022	31/08/2021
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 6 441)	6 441	6 441
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	4 175 738	4 175 738
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	601	601
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	380 746	307 416
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	***288 573***	***164 060***
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total capitaux propres	*4 852 100*	*4 654 257*
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total provisions pour risques et charges		
Dettes		
▪ **Dettes financières**		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts	642 558	1 083 301
Découverts, concours bancaires	16 497	
Emprunts et dettes financières diverses		
Divers		
Associés	216	856
▪ **Avances & acomptes reçus sur commande et en cours**		
▪ **Autres dettes**		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 469	33 574
Dettes fiscales et sociales		
Personnel	14 323	10 896
Organismes sociaux	26 146	48 882
Etat, impôts sur les bénéfices		114 740
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 872	10 160
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	5 547	2 961
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 038 277	1 677 904
▪ **Comptes de régularisation**		
Produits constatés d'avance		
Total de dettes	*2 776 906*	*2 983 273*
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	***7 629 005***	***7 637 530***

Compte de résultat

	31/08/2022			31/08/2021	Variation
	France	Exportations	Total	Total	Total
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	260 502	55 464	315 966	404 583	-88 617
Chiffres d'affaires Nets	**260 502**	**55 464**	**315 966**	**404 583**	**-88 617**
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçue					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charge			7 503	7 723	-220
Autres Produits			1	4	-4
Total des produits d'exploitation			**323 470**	**412 310**	**-88 840**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock matières premières et autres approv.					
Autres achats et charges externes			82 801	101 494	-18 693
Impôts, taxes et versements assimilés			14 594	13 751	843
Salaires et traitements			271 651	275 961	-4 311
Charges sociales			116 458	112 232	4 226
Dotations aux amortissements sur immobilisations			14 732	41 593	-26 861
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			7	9	-2
Total des charges d'exploitation			**500 243**	**545 040**	**-44 797**
RESULTAT EXPLOITATION			**-176 773**	**-132 730**	**-44 043**
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations			450 000	280 000	170 000
Produits des autres valeurs mobilières					
Autres intérêts et produits assimilés			4 797	4 419	379
Reprises sur provisions et transferts de charge					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers			**454 797**	**284 419**	**170 379**
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			40 065	36 897	3 168
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières			**40 065**	**36 897**	**3 168**
RESULTAT FINANCIER			**414 732**	**247 521**	**167 211**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**237 959**	**114 791**	**123 168**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Total des charges exceptionnelles					
RESULTAT EXCEPTIONNEL					
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices			-50 614	-49 269	-1 345
Total des Produits			**778 267**	**696 729**	**81 538**
Total des charges			**489 694**	**532 668**	**-42 974**
RESULTAT NET			**288 573**	**164 060**	**124 513**
Dont Crédit-bail mobilier				4 734	-4 734
Dont Crédit-bail immobilier					

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BIOLABO GROUP
Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2022, dont le total est de 7 629 005 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 288 573 euros.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2022 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Autres éléments significatifs de l'exercice

Autres éléments significatifs

Montant des engagements retraite 3 660 euros

(suite)

Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 7 594 880 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	218 715			218 715
Immobilisations corporelles	3 695			3 695
Immobilisations financières	7 372 470			7 372 470
TOTAL	*7 594 880*			*7 594 880*

Amortissements et provisions d'actif = 716 121 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	198 550	14 262		212 812
Immobilisations corporelles	2 839	471		3 309
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	500 000			500 000
TOTAL	*701 389*	*14 732*		*716 121*

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Autres immos incorporel.	218 715	212 812	5 903	5 ans
Materiel et outillage	2 283	2 283	0	de 4 à 7 ans
Mat bureau &informatique	1 412	1 026	386	de 2 à 3 ans
TOTAL	*222 410*	*216 121*	*6 288*	

Etat des créances = 802 846 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	63 150		63 150
Actif circulant & charges d'avance	739 696	739 696	
TOTAL	*802 846*	*739 696*	*63 150*

Produits à recevoir par postes du bilan = 7 958 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	7 958
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	*7 958*

Charges constatées d'avance = 2 311 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

(suite)

Notes sur le bilan passif

Capital social = 6 441 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1610360	0.00	6 441
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*1610360*	*0.01*	*6 441*

Etat des dettes = 2 776 906 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	659 055	520 459	138 596	
Dettes financières diverses	216	216		
Fournisseurs	28 469	28 469		
Dettes fiscales & sociales	50 888	50 888		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 038 277	2 038 277		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*2 776 906*	*2 638 310*	*138 596*	

Charges à payer par postes du bilan = 233 214 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	1 809
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	26 882
Dettes fiscales & sociales	23 672
Autres dettes	180 851
TOTAL	*233 214*

(suite)

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires = 315 966 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	315 966	100.00 %
TOTAL	*315 966*	*100.00 %*

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

(suite)

Autres informations

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	*3*	*0*

(suite)

Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 7 958 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients fact. a etablir(41810000)	7 958
TOTAL	*7 958*

Charges constatées d'avance = 2 311 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat d'avance(48600000)	2 311
TOTAL	*2 311*

Charges à payer = 233 214 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Int.courus/emprunt etab.c(16884000)	1 809
TOTAL	*1 809*

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non parvenue(40810000)	26 882
TOTAL	*26 882*

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges a payer(42820000)	9 523
Autres charg.pers.a payer(42860000)	4 800
Org.soc. ch/conges a pay.(43820000)	4 119
Org.soc. charges a payer(43860000)	2 520
Etat autres ch. a payer(44860000)	2 710
TOTAL	*23 672*

Autres dettes	Montant
Clients rrr&av. a accord.(41980000)	180 851
TOTAL	*180 851*

(suite)

Résultats des 5 derniers exercices

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/08/2022	31/08/2021	31/08/2020	31/08/2019	31/08/2018
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	6 441	6 441	6 014	6 014	6 014
b) Nombre d'actions émises	1 610 360	1 610 360			
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	315 966	404 583	438 636	447 251	248 263
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	252 691	156 385	218 352	228 423	123 621
c) Impôt sur les bénéfices	-50 614	-49 269	-114 167		
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	303 305	205 654	332 519	228 423	123 621
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	288 573	164 060	288 691	-315 320	85 780
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	0			
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0	0			
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	3				
b) Montant de la masse salariale	271 651	275 961	266 808	260 177	144 784
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	116 458	112 232	109 393	107 375	60 635

Observations complémentaires

(suite)

Tableau des filiales et participations

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SAS ABLIANCE	100 000	96 004	100	140 500				778 113	155 732	100 000
SAS BIOLABO	119 700	1 718 764	100	3 168 460				5 772 008	378 892	350 000
SRL BPC BIOSED	498 800	-294 298	100	4 000 000		352 859		2 553 889		
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Deloitte
Société d'Avocats

Deloitte Société d'Avocats
Société d'avocats inscrite au Barreau des Hauts-de-Seine

Bureau secondaire inscrit au Barreau de Rouen :
992 rue Augustin Fresnel
76230 BOIS-GUILLAUME
France

avocats.deloitte.fr

Bois Guillaume, le 11 avril 2023

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SOISSONS
76 rue Saint Martin
02209 SOISSONS CEDEX

N/Réf. : 10.09014/AM/CM
Société : BIOLABO GROUP (454 069 477 RCS SOISSONS)
**Dépôt des comptes annuels*

Madame, Monsieur le Greffier,

Dans le cadre du dépôt des comptes de l'exercice clos le 31 août 2022 par la société BIOLABO GROUP, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint :

- Un exemplaire de la décision d'affectation du résultat,
- Un exemplaire des comptes de l'exercice clos le 31 août 2022,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- Un chèque n°0700338 tiré sur la Banque Populaire d'un montant de 45,02 euros relatif au montant nécessaire pour le dépôt.

Nous vous remercions de nous faire parvenir le récépissé de dépôt et la facture au nom de la société.

Salutations distinguées.

Arnaud MABILLE
amabille@avocats.deloitte.fr

© 2022 Deloitte Société d'Avocats. Une entité du réseau Deloitte.